



Ville de Castelnaudary

Direction Générale des Services
Service Marchés Publics

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Matière : Commande publique

Sous matière : Marchés publics

OBJET : Réhabilitation de la piste d'athlétisme et du terrain stabilisé au complexe sportif Pierre de Coubertin – Avenant n°1

Décision N°2025-218

DECISION DU MAIRE

Le Maire de Castelnaudary,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 et L2122-23, relatif aux délégations dont le Maire peut être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat.

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020-239 du 24 novembre 2020 portant délégations données à Monsieur le Maire et notamment l'Alinéa n°4,

VU le code de la commande publique, notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1°

VU le règlement intérieur des procédures adaptées approuvé par délibération n°306 du 11 décembre 2023 : article 7.3.2

CONSIDERANT l'avancée des travaux et des adaptations de chantier à prendre en compte pour une parfaite fonctionnalité et réalisation technique du projet, ainsi que des retards liés aux intempéries (canicule)

DECIDE :

ARTICLE 1 : de signer avec l'entreprise ART DAN sise 44470 CARQUEFOU :
- un avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation de la piste d'athlétisme et du terrain stabilisé au complexe sportif Pierre de Coubertin.

Cet avenant a pour objet de porter augmentation du délai d'exécution jusqu'au vendredi 5 septembre 2025 inclus, soit une prolongation de 2 semaines.

ARTICLE 2 : la présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : la présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Fait à Castelnaudary, le 19 août 2025

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Envoyé en préfecture le 21/08/2025

Reçu en préfecture le 21/08/2025

Publié le **21 AOUT 2025**

ID : 011-211100763-20250819-DEC2025218CP-CC

